

Culture générale

Épreuve 2010

Question :

Faire la synthèse des 3 documents suivants en montrant comment les autres font des méthodes expérimentales le fondement du raisonnement scientifique.

Texte 1

L'hypothèse expérimentale :

Médecin de XIX^e siècle, Claude Bernard montre comment l'hypothèse doit nourrir l'observation.

Le savant complet est celui qui embrasse à la fois la théorie et la pratique expérimentale. 1^e : il constate un fait ; 2^e : à propos de ce fait, une idée naît dans son esprit ; 3^e : en vue de cette idée, il raisonne, institue une expérience, en imaginant, en imaginant et en réalise les conditions matérielles ; 4^e : de cette expérience résultant de nouveaux phénomènes qu'il faut observer, et ainsi de suite. L'esprit du savant se trouve en quelque sorte toujours placé entre deux observations : l'une qui sert de point de départ au raisonnement, et l'autre qui lui sert de conclusion. [...]

L'observateur et l'expérimentateur répondraient donc à des phases différentes de la recherche expérimentale. L'observateur ne raisonne plus, il constate ; l'expérimentateur, au contraire, raisonne et se fonde sur les faits acquis pour en imaginer et en provoquer rationnellement d'autres. Mais, si l'on peut, dans la théorie et d'une manière abstraite, distinguer l'observateur de l'expérimentateur, il semble impossible dans la pratique de les séparer, puisque nous voyons que nécessairement le même investigateur est alternativement observateur et expérimentateur.

On voit donc que tous les termes de la méthode expérimentale sont solidaires les uns des autres. Les faits sont les matériaux nécessaires ; mais c'est leur mise en œuvre par le raisonnement expérimental, c'est-à-dire la théorie qui constitue et édifie véritablement la science. L'hypothèse expérimentale n'est que l'idée scientifique contrôlée par l'expérience.

Claude Bernard, introduction à l'étude de la médecine expérimentale (1865).

Texte 2

L'expérience comme apprentissage

Les enfants qui viennent de naître gisent, comme si l'esprit leur faisait totalement défaut. Quand ils ont acquis un peu de force, esprit et sens entrant à la fois en jeu. Ils font des efforts pour se mettre debout, ils se servent de leurs mains. Ils commencent à reconnaître les personnes qui les élèvent. Puis ils ont du plaisir avec les enfants de leur âge ; volontiers ils se mêlent à eux et se livrent à des jeux. Ils se laissent mener par le récit de petites histoires. De ce qu'ils ont de trop pour eux-mêmes ils veulent faire bénéficier autrui. Ils sont préoccupés de qui se fait à la maison et cherchent à tout savoir. Ils commencent à faire leurs petites réflexions et à apprendre. Ils tiennent à ne pas ignorer les noms des gens qu'ils voient. [...] Rien de tout cela, croyez le bien, ne se produit sans raison. [...]

Puisqu'en effet nous avons été mis au monde et façonnés de telle sorte [...] que nous eussions des âmes faites pour la science, la sagesse, le courage [...], ne n'est pas sans raison que l'on voit, comme je l'ai dit, chez les enfants comme les étincelles de vertus, étincelles où doit s'allumer la raison du philosophe, afin qu'en suivant les pas de cette raison, comme ceux d'une divinité conductrice, il parvienne à la fin dernière de la nature. Car, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, quand l'âge est débile¹ encore et l'intelligence sans vigueur, tout ce dont chez l'homme la nature est capable ne se voit que comme à travers un brouillard ; c'est seulement quand l'esprit fait des progrès et prend de la force, qu'il se rend, lui, compte de tout ce dont est capable la nature.

Cicéron, Des termes extrêmes des biens et des maux (45 après J.-C.).

¹. âge débile : un très jeune âge implique une grande faiblesse.

Texte 3

Quelle est l'utilité des expériences imaginaires ?

L'une des expériences imaginaires les plus importantes dans l'histoire de la philosophie naturelle¹, et l'un des arguments les plus simples et des plus ingénieux dans l'histoire de la pensée rationnelle relative à notre univers, se trouve dans la critique qui fit Galilée de la théorie aristotélicienne du mouvement. Cet argument infirme l'hypothèse d'Aristote selon laquelle la vitesse naturelle d'un corps plus lourd est supérieure à celle d'un corps plus léger. « Étant donné deux corps en mouvement ayant des vitesses naturelles inégales », argumente le porte-parole de

Galilée, il est évident que si nous les mettons ensemble – le plus lent et le plus rapide- ce dernier sera partiellement retardé par le plus lent, lequel sera partiellement accéléré par le plus rapide. Ainsi, « si une grosse pierre se déplace à une vitesse de 2,5 m et une plus petite à une vitesse de 1,25 m, par exemple, alors, après qu'on les ait mises ensemble, le système composé se déplacera à une vitesse inférieure à 2,5 m. Or les deux pierres mise ensemble forment une pierre plus grosse que la première, laquelle se déplaçait à une vitesse de 2,5m. Le corps composé (bien que plus gros que la première pierre seule) se déplacera donc plus lentement que la première pierre seule, ce qui contredit ton hypothèse ». Et puisque c'était sur cette hypothèse aristotélicienne qu'était fondé l'argument, celui-ci se trouve réfuté : on a prouvé qu'il était absurde.

Je considère l'expérience imaginaire de Galilée comme un modèle parfait du meilleur usage qui puisse être fait des expériences imaginaires. Il s'agit de leur usage critique.

Karl Popper, Logique de la découverte scientifique (1935).

¹. Philosophie naturelle : nom donnée autrefois à la philosophie, étude de la nature.

EPRÉVEUE DE CULTURE GENERALE
Session juin 2012
DUREE : 3H

Sujet :

En vous appuyant sur les articles extraits du dossier « Le Libéralisme » du Monde Diplomatique mai 2012, vous expliquerez comment le protectionnisme apparaît comme une solution aux crises.

Texte 1 : Entre soumission et rébellion

A l'heure où les Français sont appelés aux urnes, l'existence d'une alliance entre classes populaires et classes moyennes semble une évidence pour une large partie de la gauche, adepte d'un « front » qui se voudrait, selon les sensibilités, « antisarkozyste », « antilibéral » ou tout simplement « de gauche ». Mais l'absence de réflexion tactique approfondie occulte un fait historique : ce type de coalition s'est le plus souvent soldé par l'abandon des projets de transformation sociale les plus avancés au profit de réformes qui, si elles permettaient des progrès, demeureraient d'une portée limitée. D'où la nécessité de revenir sur un certain nombre d'expériences politiques afin de déterminer à quelles conditions une telle alliance pourrait aujourd'hui être envisagée.

Lors de la Révolution française, la volonté d'en finir avec l'Ancien Régime rassemble au départ des couches sociales très hétérogènes. Sous la pression populaire et devant la menace du chaos, des représentants de catégories privilégiées en viennent à se révolter au cours de la nuit du 4 août 1789. Cette révolution accélère la montée en puissance de groupes sociaux disparates, se situant entre la noblesse et la paysannerie, et qui n'ont souvent en commun que la propriété d'un petit capital ou un certain niveau d'éducation : entrepreneurs, marchands, commerçants, petits propriétaires terriens ou immobiliers, avocats, médecins, lettrés, magistrats... La phase de radicalisation de la révolution, entre 1792 et 1794, est interrompue par la réaction thermidorienne, qui laisse place à un régime dans lequel la « grande bourgeoisie » (banquiers, gros industriels, hauts fonctionnaires...) pourra s'épanouir — avec la révolution de 1830 — comme la nouvelle classe dominante, au détriment de l'aristocratie.

Dans cette configuration sociale, et sous l'effet de l'industrialisation, les effectifs du prolétariat ne cessent de croître. Les conditions de travail et de vie de cette classe ouvrière naissante soulèvent une nouvelle « question sociale » qui s'impose lors de la vague révolutionnaire de 1848. (...)

Dominique Pinsolle

Texte 2 : Le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis

Aides massives aux industries automobiles, montée des droits de douane... A la faveur de la crise économique, la question du protectionnisme revient sur le devant de la scène. Bien sûr, les tenants du libre-échange ne désarment pas. Mais, pour beaucoup de leurs critiques,

instaurer des quotas et relever les tarifs douaniers pour les produits en provenance des pays émergents (la Chine et ses voisins, notamment) apparaît comme le meilleur moyen de protéger le marché intérieur des pays européens et de relever les salaires.

L'ampleur et la profondeur de la crise ont réactivé le débat sur le protectionnisme. Débat sensible si l'on en juge par la virulence des défenseurs du libre-échange, transformé en fétiche. Avec une présentation des faits qui travestit la vérité par ignorance ou dessein, le protectionnisme apparaît comme un véritable tabou. Le refus d'identifier le libre-échange comme cause de la tourmente actuelle montre que ses partisans ont quitté l'univers de la réflexion pour entrer dans celui de la pensée magique.

Le libre-échange entraîne un double effet dépressif, direct sur les salaires, et indirect à travers la concurrence fiscale qu'il rend possible. En effet, pour préserver l'emploi, les gouvernements des pays dont les entreprises sont soumises directement à la concurrence de la production à bas coûts et à faible protection sociale tentent de préserver le niveau des profits sur leur territoire (condition nécessaire pour éviter les délocalisations) en transférant les cotisations sociales des entreprises vers les salariés. A la pression sur les salaires vient donc s'ajouter une fiscalité plus injuste et une réduction des prestations sociales (le salaire indirect). Cela contribue à peser sur le revenu de la majorité des ménages, qui ne peuvent maintenir leur niveau de consommation que par un recours croissant à l'endettement, au moment même où leurs ressources financières deviennent plus fragiles.

Au cœur de la crise ne se trouvent donc point les banques, dont les désordres ne sont ici qu'un symptôme, mais bien le libre-échange, dont les effets sont venus se combiner à ceux de la finance libéralisée.

Aux Etats-Unis, la part de la rémunération du travail dans le revenu national est tombée à 51,6 % en 2006 — son point historique le plus bas depuis 1929 —, contre 54,9 % en 2000. Pour la période 2000-2007, l'accroissement du salaire réel médian n'a été que de 0,1 %, tandis que le revenu du ménage médian baissait de 0,3 % par an en termes réels. La réduction a été plus forte pour les ménages les plus pauvres. Au cours de la (...)

Jacques Sapir, mars 2009

Texte 3 : En Chine, des « petits prospères » peu soucieux de démocratie

Le droit de vote ? Les couches moyennes — celles qui ont accédé à la « petite prospérité », selon l'expression en usage à Pékin — finiront par l'imposer, nous dit-on. Mais les expériences de la Corée du Sud ou de Taïwan contredisent ce pronostic.

Les nouvelles classes moyennes (techniciens, employés de bureau, entrepreneurs individuels, etc.), qui jouissent d'un revenu confortable sans pour autant être riches, constituent dorénavant le quart de la population chinoise et près de la moitié des urbains. Pour une partie des observateurs — ceux qui s'expriment dans les médias —, elles apparaissent comme le seul groupe capable de démocratiser le pays. Instruites, bien rémunérées, elles auraient la particularité d'être à la fois facteur de stabilité et de changement politique. De stabilité en raison de leur attachement au confort, à la propriété, au calme, mais aussi parce qu'elles privilégieraient des solutions raisonnables lors des conflits sociaux : la négociation, le

compromis plutôt que la violence. De changement politique parce qu'elles sont censées être en meilleure position que toute autre couche sociale pour défendre leurs intérêts, et donc pour imposer au Parti communiste un processus de démocratisation.

Chercheurs, journalistes et fonctionnaires estiment que l'histoire de toutes les sociétés modernes révèle le rôle crucial joué par les classes moyennes dans une dynamique de démocratisation. En Chine, il est devenu commun d'affirmer que l'Europe et les Etats-Unis doivent leur modernité politique à l'action de ces couches éclairées — que l'on ne distingue souvent pas très nettement de la bourgeoisie. Peu importe que l'apparition de la démocratie représentative soit bien antérieure à l'émergence des nouvelles classes moyennes ; peu importe qu'en France ou aux Etats-Unis leur comportement politique n'ait pas été particulièrement progressiste. Peu importe, enfin, que les « nouveaux mouvements sociaux » des années 1960 et 1970 aient contribué, par l'action d'une petite frange de militants (intellectuels, étudiants, quasi-professionnels de la contestation), à moderniser le capitalisme et à permettre à des groupes longtemps maltraités (homosexuels, minorités ethniques) de s'y intégrer, plus qu'à le mettre en péril. Le mythe continue de prospérer, et l'« expérience »

Jean-Louis Rocca





**CONCOURS D'ACCES A LA GRANDE ECOLE DU
GROUPE INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE ET
D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES**

EPREUVE DE :

**Culture Générale en Langue Française
Durée : 3 heures**

Mardi 18 Juin 2013

DE 15h00 à 18h00

Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises
Route de Nouasseur-Km 9,5 – B.P :8114 casa – Oasis
Tél : 05.22.33.54.82/83/84/85 – Fax : 05.22.33.54.96
E-mail : iscae@iscae.ac.ma site : iscae.ac.ma

L'essor urbain

C'est un constat étonnant : l'expérience la plus immédiate de chacun, la façon dont sont agencés les rues et les bâtiments dans lesquels se déroulent nos vies, restent largement impensées. Les médias généralistes ne relaient que très peu les débats sur l'urbanisme, dont les termes et les enjeux demeurent l'affaire des spécialistes. Depuis que, au XIXe siècle, s'est amorcé le grand exode vers les villes, la pensée humaine n'a pas suivi : elle a conservé ses racines et son cadre de référence terriens.

Cela n'empêche pas que les réflexions stimulantes soient légion. Remettre en cause des évidences, comme la propriété privée du sol ; tenter de saisir l'alchimie qui fait qu'un aménagement urbain « prend », et que ses habitants ou ses usagers se l'approprient — ou pas ; souligner la surdité technocratique qui caractérise trop souvent les professionnels du secteur : autant de tâches auxquelles s'attellent architectes, géographes, sociologues et philosophes.

Mais leurs travaux doivent compter avec le rythme et l'échelle auxquels les villes s'étendent en ce début de millénaire, en particulier en Afrique et en Asie. Comment espérer maîtriser ce gigantesque bouleversement, cet arrachement de millions de personnes à leurs repères antérieurs ? Comment adapter le cadre politique aux communautés pléthoriques qui se forment ? Comment résoudre les problèmes sociaux et écologiques qui surgissent ? Ces questions sont d'autant plus urgentes qu'elles concernent désormais plus d'un être humain sur deux...

David Harvey

Les capitales du capital

De Bombay à Pékin en passant par Londres, New York ou Paris, la restructuration urbaine par « destruction créatrice » a acquis une dimension planétaire : des quartiers populaires bien situés sont réaménagés, leurs anciens habitants expédiés en périphérie dans des groupes de logements bas de gamme pour laisser place à un habitat « de standing », des sièges sociaux, des équipements culturels prestigieux susceptibles d'attirer les investisseurs, les promoteurs, les directeurs de société, les cadres supérieurs et les touristes argentés. Bref, « le bidonville global entre en

collision avec le chantier de construction global, explique le géographe David Harvey, atroce dissymétrie qui ne peut être interprétée que comme une forme criante de confrontation de classes ». Faut-il dès lors en déduire que, par-delà l'apparition de nouveaux agencements urbanistiques et architecturaux, la lutte séculaire entre dominants et dominés pour la conquête (ou la reconquête) de l'espace urbain s'effectue selon une dynamique immuable ?

Ce serait négliger les effets idéologiques et politiques de la recomposition des groupes sociaux, en particulier dans les pays où la « tertiarisation » a pris le pas sur l'industrialisation. La croissance des activités dites « de services » s'est accompagnée, depuis le dernier quart du Xxe siècle, de l'expansion d'une nouvelle classe moyenne liée à la polarisation des fonctions-clés financières, juridiques et culturelles au sein d'aires urbaines érigées au rang de « métropoles » à l'échelle mondiale ou, au moins, nationale. Deux traits majeurs de cette évolution doivent retenir l'attention : d'une part, la montée en puissance de cette force de travail intellectuelle bien pourvue en capital scolaire (études et diplômes de l'enseignement supérieur) qui, soucieuse avant tout de le faire fructifier, a lié son sort à celui de la bourgeoisie. De l'autre, l'affaiblissement puis la désagrégation du mouvement ouvrier, entraînant dans la débâcle les projets de transformation radicale de la société et les idéaux d'émancipation.

David Harvey

Question :

A l'aide du dossier documentaire, vous discuterez l'idée de David Harvey :

« Faut-il dès lors en déduire que, par-delà l'apparition de nouveaux agencements urbanistiques et architecturaux, la lutte séculaire entre dominants et dominés pour la conquête (ou la reconquête) de l'espace urbain s'effectue selon une dynamique immuable ? »



**Concours d'accès à la Grande Ecole du
Groupe Institut Supérieur de Commerce et
d'Administration des Entreprises**

**Épreuve Culture Générale
en langue française**

Durée : 2 Heures

**Samedi 31 Mai 2014
De 16h30 à 18h30**



Inscription.ma

Sujet :

A partir du dossier ci-dessous vous répondrez à la question suivante : « En investissant la chose publique les femmes vont-elles changer les conditions sociales d'accès au champ politique, rapprocher les élites du peuple ? »

Renouveau du féminisme au Sud

Le prisme paternaliste à travers lequel est souvent perçu le sort des femmes d'Afrique, d'Asie ou du Proche-Orient a tendance à occulter les combats qu'elles mènent. Comme en Occident, leur condition, loin d'être un invariant culturel, fait l'objet de luttes visant à arracher de nouveaux droits et à mettre fin à des situations de violence ou de discrimination. En témoignent les exemples du Rwanda, de l'Afghanistan, de l'Inde et du Maroc. Le retour sur l'histoire du féminisme qui a marqué l'année 2010, avec, en France, les quarante ans du Mouvement de libération des femmes (MLF), ne doit pas faire oublier les femmes du Sud, leurs luttes et leurs contributions au renouvellement du féminisme. On a tendance à en faire trop facilement des victimes, alors qu'elles sont souvent en révolte contre l'ordre établi et les inégalités qu'engendrent certaines traditions.

Ainsi, sait-on que le seul pays au monde où les femmes sont majoritaires au Parlement est le Rwanda ? Depuis les élections générales de 2008, elles représentent 56,3% des députés : un record à faire pâlir d'envie jusqu'aux pays scandinaves, champions de la parité politique en Europe. Les Rwandaises n'ont pourtant obtenu le droit de vote qu'en 1961, quand le pays est devenu indépendant. En 1965, la première élue entre au Parlement, mais, jusque dans les années 1990, les femmes sont quasiment absentes du monde politique. C'est le génocide des Tutsis, en 1994, qui bouleverse la donne. *« Alors que beaucoup d'hommes étaient morts ou dans l'incapacité d'agir, les femmes ont pris des responsabilités et ont montré qu'elles pouvaient être à la hauteur, rappelle Mme Immaculée Ingabire, coordinatrice de la Coalition nationale contre les violences faites aux femmes. Bien que massivement violées, ce sont les Rwandaises qui ont sorti le pays du chaos. Ce qui a brisé le machisme traditionnel. »*

Au cours de la période post génocidaire, les femmes dirigent près du tiers des ménages, occupent des emplois autrefois réservés aux hommes, notamment dans les secteurs du bâtiment et de la mécanique, et adhèrent en nombre aux partis politiques. Elles participent à l'élaboration de la Constitution de 2001 et parviennent à y faire inscrire un système de quotas qui leur réserve 30% des postes dans tous les organes de prise de décision, ainsi que le droit à l'héritage. Elles exigent également la création d'un ministère du genre et de la condition féminine, et réussissent à faire fonctionner des conseils nationaux

Ascensions solitaires

L'Inde a donné aux femmes des rôles politiques de premier plan, mais sans entraîner une amélioration globale de leur sort à la base de la société. C'est l'un des paradoxes de ce pays.

Indira Gandhi a été première ministre de 1966 à 1977, puis de 1980 à 1984. Sa belle-fille, Mme Sonia Gandhi, préside le Parti du Congrès depuis 1998. Issue de cette formation, Mme Pratibha Patil a occupé la présidence de la République (poste honorifique) de 2007 à 2012, tandis que la Chambre basse du Parlement est dirigée depuis 2009 par Mme Meira Kumar. Le territoire de New Delhi est lui aussi gouverné par une femme, Mme Sheila Dikshit, depuis 1998.

Pourtant, les inégalités entre les sexes restent profondes. Deux facteurs, en particulier, empêchent le monde politique de peser sur l'évolution de la société : la force des pratiques sociales traditionnelles et le faible respect des lois. Ainsi, en dépit d'une législation de 2005 qui leur accorde le droit d'hériter à l'égal des hommes, la plupart des femmes sont toujours privées d'héritage et exclues de la propriété des terres. De même, 70% des Indiennes vivent dans le monde rural, où elles restent largement soumises au père ou au mari, et profitent assez peu du développement économique. Si bien qu'en matière d'égalité hommes-femmes, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) classe l'Inde au cent vingt-neuvième rang sur cent quarante-six pays, et même à l'avant-dernier rang (juste avant l'Afghanistan) en Asie du Sud.

En politique, grâce aux quotas, les femmes ont conquis 36,8% des sièges des conseils municipaux de village, ce qui représente un million d'élues dans le pays. Mais elles n'occupent que 10,8% des sièges à la Lok Sabha, et une loi pour instaurer un quota d'un tiers de députées reste en suspens depuis... 1996

Débuts laborieux pour la parité

Bien qu'elles soient plus diplômées que les hommes, les femmes accèdent encore très difficilement à des postes de direction dans les entreprises comme dans la fonction publique. Elles représentent près de la moitié des salariés mais seulement 14% des cadres et 6% des dirigeants d'entreprise. En politique, leur sort n'est guère meilleur. Avec la loi sur la parité, elles ont gagné quelques places comme élues de base. Mais dès que l'on monte dans la hiérarchie (maire, député), seules les « héritières » ont pu franchir les obstacles.

Vanter les mérites de la représentation-miroir contre la représentation-mandat fait partie des arguments souvent avancés par les défenseurs de la parité. Si la crise de la politique est aussi aiguë en France, font-ils valoir, c'est en raison de la distance croissante entre représentants et représentés. Pour rétablir le lien entre les deux, les élus doivent refléter l'image de la société dans sa diversité. « Il y a un effet de miroir entre le pouvoir politique et la société. C'est pour cela que je me bats pour faire rentrer des femmes dans la politique », a déclaré Mme Roselyne Bachelot, ancienne rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité. Bien des avocates de la cause paritaire laissent entendre implicitement que l'entrée massive des femmes en politique réduira le décalage entre professionnels et profanes de la chose publique. Seules ou à peu près, les militantes de l'extrême gauche ne veulent voir dans la réforme qu'un instrument au service des privilégiées.

En investissant la chose publique les femmes vont-elles changer les conditions sociales d'accès au champ politique, rapprocher les élites du peuple ? En d'autres termes, la parité des sexes dans les assemblées aura-t-elle pour effet de démocratiser la politique ? L'enquête menée auprès des députés français des deux sexes - avant la loi sur la parité - montre le chemin à parcourir. Tout comme celle conduite, auprès des conseillers municipaux élus après la loi.

Le monde dossier 2010